



• **BIO DE PROVENCE** •  
**ALPES • CÔTE D'AZUR**

Les Agriculteurs **BIO** de PACA

• Fleurs de cerisier - Ferme de La Durétte, Montfavet

# RAPPORT 2021 ET ORIENTATIONS 2022

## ÉDITORIAL

## La Bio : une voie d'avenir face aux crises qui se succèdent



L'agriculture biologique poursuit sa progression en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 10,6% d'augmentation des surfaces pour atteindre 32,4% des surfaces fin 2020, soit près d'un tiers de la Surface Agricole Utile. Cependant, coté consommation, nous vivons un ralentissement des ventes de produits bio sur l'année 2021. La crise sanitaire qui dure depuis 2 ans a fortement changé les habitudes de consommation et nous subissons une concurrence de certains labels ou allégations pourtant moins disants sur le plan environnemental. Notre réseau bio a poursuivi ses actions et su adapter le cas échéant leur format ou leur calendrier en fonction de ce contexte si particulier, ceci dans le cadre des objectifs de l'État et de la Région. De nombreux leviers restent à actionner pour consolider les filières. C'est ce que notre réseau bio s'attache à construire par ses actions de mise en relations entre acheteurs et producteurs bio. Mais aussi par l'appui des collectivités pour l'application de la loi Egalim, vecteur accélérateur de la consommation de produits bio en restauration collective.

À l'échelle nationale, la vie du réseau FNAB a été marquée par de nombreuses défenses syndicales : mobilisation pour une PAC plus verte, grippe aviaire et défense du plein-air, interdiction des néonicotinoïdes, lutte contre les méga-bassines... Déçus par la prochaine PAC qui ne reconduira pas l'aide au maintien ni les services environnementaux de la bio, nous devons nous contenter de l'augmentation du crédit d'impôt de 3 500 à 4 500 €.

Une autre action importante concerne les avancées sur le label Bio de la FNAB. Au terme d'une année de travail, nous enrichissons la réglementation de neuf critères sur le commerce équitable pour améliorer le bien-être au

travail et de onze critères visant à favoriser la biodiversité sur les fermes biologiques. Avec ce projet ambitieux, notre réseau s'est engagé dans une démarche de progrès, d'innovation sociale et de préservation de la biodiversité.

En ces temps de crises sanitaires, sociales et politiques mondiales, on prend conscience de l'importance de notre souveraineté alimentaire. Dans ce sens, l'Europe choisit de mettre un coup d'arrêt à la transition écologique de notre modèle agricole pour favoriser la voie du « produire plus ». Pourtant, il serait urgent de considérer les avantages d'une agriculture moins dépendante aux énergies fossiles. La fertilisation organique obligatoire en AB est un atout majeur afin de rester indépendant pour nourrir les plantes. Nos terres riches en matières organiques sont plus résilientes au changement climatique par une meilleure gestion de l'eau, du fait d'une bonne absorption et une longue restitution. S'il faut développer les réseaux d'irrigation, il faut avant tout préserver la ressource et utiliser tous les moyens possibles pour adapter nos plantes et nos pratiques culturales à la crise climatique. Car, reléguée au second plan, elle est pourtant bien présente, à l'image de cet hiver particulièrement sec.

Par **YVES GROS**  
Président de Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Animation et mise en œuvre de projets pour les filières bio régionales

### GIEE Culture et valorisation de la grenade biologique et de ses co-produits en Provence

Quinze producteurs du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône qui cultivent des grenadiers en mode de production biologique se sont regroupés au sein d'un GIEE émergent. Ils cultivent au total 17 hectares et les vergers commencent tout juste à entrer en production pour la plupart, ils atteindront leur seuil optimal à partir de 2025.



Les producteurs vendent en frais et en jus. Des tests ont été effectués pour produire de l'huile de pépins de grenade et de la poudre de peaux. Étant concluants, ces co-produits ont été commercialisés en 2021. Ces producteurs se sont groupés autour d'un GIEE émergent pour travailler sur trois axes :

- Transformation : Monter une solution durable de production de jus et d'huile de pépins de grenade. Travailler avec des transformateurs pour monter une chaîne complète et efficace.

- Commercialisation : Développer des actions collectives sur la commercialisation des produits et co-produits de la grenade. Trouver de nouveaux acheteurs, se grouper pour commercialiser une partie de leurs produits, faire des tests de jus.

- Technique: Améliorer collectivement leurs itinéraires techniques dans les vergers. Échanger sur leurs conduites et être accompagné de conseillers techniques.

## Accroître l'utilisation des produits bio locaux par les entreprises de l'aval

### Relocaliser les approvisionnements Filières fruits & légumes et céréales (DINAI)

Afin de mesurer la faisabilité d'un approvisionnement local aux industries de l'agroalimentaire bio en région PACA, Aval Bio SUD et Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont co-portés une étude. Financée par la DRAAF PACA via le dispositif DINAI (Dispositif National d'Aide à l'Investissement Immatériel pour les entreprises agroalimentaires), l'objectif de l'étude est, d'une part, de quantifier et de qualifier concrètement la demande du secteur industriel en termes de réapprovisionnement en bio local, et d'autre part de vérifier les capacités de l'offre régionale. Seules les filières végétales sont concernées.

Aval Bio Sud a interrogé 40 industriels représentatifs de ces filières, dont 25 entreprises membres de leur réseau. Ces entretiens ont permis de dresser un schéma d'organisation de chaque filière et ainsi, identifier des solutions à la relocalisation de leur approvisionnement. Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est rapproché de 45 producteurs ciblés.

L'étude montre que, sur certaines filières, l'approvisionnement en matières premières locales est faisable à court terme alors que sur d'autres, il y a besoin de structurer la mise en relation de l'amont et de l'aval.

## DiversiGO – La biodiversité cultivée pour adapter l'agriculture régionale au changement climatique

### Des nouvelles fiches sur les espèces fruitières de diversification

Dans le cadre du projet DiversiGO (projet PEI porté par le GRAB pour le développement de la biodiversité cultivée), Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur réalise des fiches concernant les espèces fruitières de diversification. Elles sont issues d'un travail d'enquête bibliographique et de terrain (arboriculteurs et pépiniéristes). La première concerne l'argousier et est en ligne sur le site [www.bio-provence.org](http://www.bio-provence.org), rubrique Produire bio/ressources techniques/arboriculture. Les prochaines seront mises en ligne courant 2022 : jujubier, plaqueminer, mûrier (arbre), feijoa, néflier, grenadier, cognassier, caroubier... Ces fiches donnent pour chaque espèce les conditions pédo-climatiques, le mode de conduite, les principaux usages, les principales variétés et le carnet d'adresse des pépiniéristes qui en proposent dans le sud de la France.



## Accompagnement des producteurs vers des pratiques agro-écologiques plus durables

### La consigne sur le devant de la scène



Dans le cadre des diagnostics énergie/GES réalisés principalement chez des agriculteurs en culture pérenne avec unité de transformation, une tendance a pu s'observer : la bouteille en verre était le poste d'émission de GES le plus important.

Par conséquent, l'enjeu principal était de trouver une alternative. Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est donc tourné vers la solution du réemploi, la consigne. Ainsi, on ne considère plus le verre usagé comme un déchet mais comme une ressource encore largement réutilisable.

Nous avons sollicité l'association Ecoscience Provence (83), chargée de développer la consigne en PACA, pour son expertise technique et scientifique sur le sujet. En mai 2021, ils nous ont accompagnés sur la visite d'un domaine pilote de la consigne, dans le cadre d'un projet FEADER 1.2. Suite à cela et à l'enjeu crucial de travailler sur la consigne pour réduire l'empreinte carbone des fermes consommatrices de verre en PACA, un travail de sensibilisation est mené en partenariat dans le cadre de l'Inter Réseau Agriculture Énergie Environnement (IRAEE 5). A ce titre, un cycle de 6 interventions sur la consigne est organisé dans la région en 2021-2022.



## Des "bons" diagnostics carbone financés à 90% par l'Etat

Dans le cadre du Plan de Relance, Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur et les autres membres de l'Inter-réseau régional IRAEE sont financés à 90% par l'Etat pour la réalisation de "Bons Diagnostics Carbone" (reste à charge pour l'agriculteur entre 200 et 250 €) de 2021 jusqu'à fin 2022.

Ces diagnostics sont des bilans énergie-climat qui visent les agriculteurs en filières maraîchage, arboriculture, viticulture, équine et élevage extensif (ovins, caprins). Initialement réservés aux agriculteurs installés depuis moins de 5 ans (date d'affiliation MSA), ce dispositif a été élargi à l'ensemble des agriculteurs pour 2022.

Les composantes sont les suivantes :

- Évaluation de la performance énergétique de l'exploitation et son adaptation/vulnérabilité face au changement climatique ;
- Réalisation d'analyse de sol et évaluation du stockage de carbone ;
- Élaboration d'un plan d'actions adapté à la stratégie globale de leur exploitation en concertation avec l'agriculteur.

Ce travail individuel est complété par une offre d'échanges en collectifs d'exploitants participants.



## Partenariat avec L'enseignement agricole

### Organisation de webinaires thématiques sur la filière bio régionale

Le réseau Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne les établissements d'enseignement agricole vers la transition agroécologique. Il assure également la valorisation de l'agriculture biologique auprès des jeunes, élèves, étudiants, apprentis et stagiaires dans le cadre d'une convention triennale avec la DRAAF. La Fédération régionale coordonne un plan d'actions à mettre en œuvre sur le territoire régional avec le service SRFD de la DRAAF afin d'accentuer les liens entre le Réseau bio et les établissements.

La crise sanitaire nous a conduit à ajuster nos actions. Nous avons adapté l'événementiel prévu en 2021 sous un format webinaire dédié au Micro-maraîchage bio et au débouché en restauration collective. Animée par nos conseillères maraîchage bio et le chargé de commercialisation, cette visioconférence à destination des producteurs (bio et non bio) et des acteurs de l'enseignement agricole a réuni une cinquantaine de participants et permis de valoriser les essais menés en région dans le cadre du projet MiMaBio sur le micro-maraîchage bio. Ce webinaire est venu compléter un premier webinaire sur la filière grandes cultures ainsi que les interventions des techniciens du réseau bio dans les cycles de formation à l'AB et sur les exploitations agricoles des lycées.



# BUDGET 2021

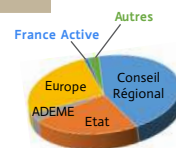
## RÉSULTAT

- 3 313 €

## PRODUITS

1 083 244 €

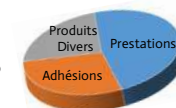
Financements publics	935 415 €	
Conseil Régional	410 407 €	43,87 %
Etat (DRAAF dont GIEE et Casdar)	220 939 €	23,62 %
Europe (FEADER)	241 456 €	25,81 %
ADEME	32 039 €	3,43 %
France Active	8 000 €	0,86 %
Autres (Agence Eau, Ecophyto, Cript, Agrécolter...)	22 574 €	2,41 %



## Produits d'autofinancement

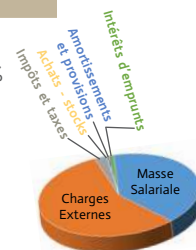
147 829 €

Prestations	70 078 €	47,40 %
Adhésions	43 715 €	29,57 %
Produits divers	34 036 €	23,02 %



## CHARGES

Masse salariale	432 921 €	39,84 %
Charges externes	612 128 €	56,34 %
Impôts et taxes	26 048 €	2,40 %
Achats - Stocks	869 €	0,08 %
Amortissements et provisions	4 195 €	0,39 %
Intérêt d'emprunts et agios	9 795 €	0,90 %
Autres (charges sur exercices antérieurs...)	601 €	0,06 %



## BILAN 2021

### Actif

Immobilisations	7 753 €
Stocks et avances	4 253 €
Créances	1 231 742 €
Disponibilités	46 423 €
Charges constatées par avance	482 €
<b>Total Actif</b>	<b>1 290 653 €</b>

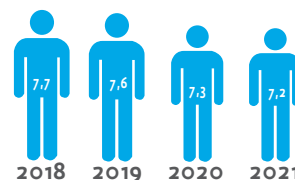
### Passif

Fonds propres	123 265 €
Fonds dédiés	639 048 €
Provisions pour charges	18 760 €
Dettes	509 580 €
<b>Total Passif</b>	<b>1 290 653 €</b>

### Evolution du nombre d'ETP (équivalent temps plein)

## SALARIÉS

- 1 directeur
- 2 assistantes
- 5 chargés de mission en CDI



## NOS PRINCIPAUX FINANCEURS



# ORIENTATIONS 2022

## Nos principaux objectifs transversaux :

- > Transférer les résultats et les innovations, renforcer et partager les connaissances
- > Fournir des données précises sur l'agriculture biologique régionale et les filières
  - > Faire émerger et mettre en oeuvre des projets de filières
  - > Faire connaître les produits bio régionaux et stimuler leur consommation
- > Accompagner la transition vers des systèmes de production plus économes et plus résilients
- > Aider les collectivités locales à élaborer des projets territoriaux de développement de l'AB

## Quelques exemples d'actions ou de projets engagés en 2022 :



● Un nouveau partenariat avec la Société du Canal de Provence pour mieux connaître les pratiques d'irrigation du grenadier



● IRAEE Freins et leviers d'action à la mise en place des bonnes pratiques favorables au climat



● Agrécolter - Région SUD (Vaucluse) - Région Toscane (Vallée du Casentino) Agroécologie pour le développement des territoires ruraux



● Diagnostics biodiversité des exploitations agricoles



● Speed meeting fruits et légumes bio



**Réseau BIO de**  
Provence • Alpes • Côte d'Azur

[www.bio-provence.org](http://www.bio-provence.org)

**Le réseau Bio en PACA**

Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur fédère à l'échelle régionale les six associations départementales d'agriculteurs bio, nommées «Agribio». Membre de la FNAB (Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique), notre réseau œuvre au développement et à la promotion de l'agriculture biologique sur notre territoire. Nous sommes 58 administrateurs et 32 salariés à agir au service d'un essor cohérent, durable et solidaire de l'agriculture biologique.

Nos missions sont multiples: accompagnement des conversions, structuration des filières, recensement de l'offre et de la demande, développement de la bio en restauration collective, communication et promotion, sensibilisation à la bio, diagnostic agri-environnemental et énergétique des exploitations, promotion de bonnes pratiques, protection de la ressource en eau, etc.

Directeur de la publication: Yves Gros - Coordination: Kristell Gouillou - Rédacteurs: Christophe Bauvineau, Anne-Laure Dossin, Elena Garcia, Kristell Gouillou, Yves Gros, Enora Jacob, Elsa Palmieri Da Silva Siqueira, Joseph Randriamanandro.

Mise en page: Matthis Garnier et Kristell Gouillou • Avril 2022

Imprimé sur papier recyclé

AGRIBIO HAUTES-ALPES

GAP  
agribio05@bio-provence.org  
06 19 99 06 27

AGRIBIO ALPES-MARITIMES

CARROS  
agribio06@bio-provence.org  
06 29 57 12 66

AGRIBIO 04

FORCALQUIER  
agribio04@bio-provence.org  
04 92 72 53 95

AGRIBIO VAUCLUSE

CAVAILLON  
agribio84@bio-provence.org  
04 32 50 24 56

AGRIBIO BOUCHES-DU-RHÔNE

AIX-EN-PROVENCE  
agribio13@bio-provence.org  
04 42 23 86 59

BIO DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

556 chemin des Semailles - Quartier Montfavet  
BP 21284-84911 AVIGNON cedex 09  
04 90 84 03 34  
contact@bio-provence.org  
www.bio-provence.org

